

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 10 mars 2015

L'an deux mille quinze et le dix mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 4 mars 2015, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame DIMITROPOULOS Marie-José, Madame VALET Christine, Monsieur MALANDAIN Denis, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame CAMUS Valérie, Monsieur DENIS Sébastien, Monsieur SAULNIER Ludovic, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Pouvoirs :

Madame MILO Zahra qui a donné pouvoir à Monsieur MESSANT Francis

Mademoiselle DE SOUSA SILVA Joana qui a donné pouvoir à Monsieur DENIS Sébastien

Monsieur BLAISON Laurent qui a donné pouvoir à Monsieur SAULNIER Ludovic

Absent excusé : Monsieur WAWER Philippe

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BALEMBOIS

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1) Compte administratif et compte de gestion 2014 de la commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2014 qui se décompose comme suit :

Section fonctionnement :

Détail des dépenses :

Charges à caractère général :	248 391.49
Charges de personnel :	291 142.34
Atténuation de produits :	17 581.44
Autres charges de gestion courante :	211 158.75
Charges financières :	6 072.52
Opérations d'ordre :	40 000.00

Total	814 346.54

Détail des recettes :

Excédent antérieur reporté :	283 923.53
------------------------------	------------

Atténuation de charges :	731.51
Produit services, domaine et ventes div :	77 936.02
Impôts et taxes :	668 129.71
Dotation et participations :	225 920.03
Produit de gestion courante :	35 529.57
Produits financiers :	11.61
Produits exceptionnels :	48 903.03

Total	1 341 085.01

Soit un résultat de fonctionnement excédentaire de 526 738.47 €

Section d'investissement :

Détail des dépenses :

Déficit antérieur reporté :	89 238.41
Immobilisations incorporelles :	1 085.43
Immobilisation corporelles :	216 514.36
Opération d'équipement :	411 446.55
Emprunts et dettes assimilées :	4 370.72
Opération d'ordre :	17 701.88
Restes à réaliser :	164 696.00

Total	740 357.35

Détail des recettes :

Subvention d'investissement :	339 854.26
Dotations, fond divers et réserves :	7 661.41
Excédent de fonctionnement capitalisé :	250 861.41
Opérations d'ordre :	57 701.88
Reste à réaliser :	107 899.00

Total	656 078.96

Soit un résultat d'investissement déficitaire de 141 075.39 €

Un virement de 141 075.39 € sera effectué de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Résultat définitif excédentaire : 385 663.08 euros

Monsieur le Maire se retire.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2014 de la commune et le compte de gestion du receveur municipal.

2) Compte administratif et compte de gestion 2014 du service assainissement

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2014 qui se décompose comme suit :

Section d'exploitation :

Détail des dépenses :

Charges à caractère général :	16 844.44
Opérations d'ordre :	9 653.04

Total	26 497.48

Détail des recettes :

Excédent antérieur reporté :	49 487.01
Ventes produits fabriqués :	27 499.98
Opération d'ordre :	9 653.04

Total	86 640.03

Soit un résultat d'exploitation excédentaire de 60 142.55

Section d'investissement :

Détail des dépenses :

Dépenses financières :	1 716.08
Opérations d'ordre :	19 538.53

Total	21 254.61

Détail des recettes :

Excédent antérieur reporté :	51 148.87
Recettes d'équipement :	351.00
Recettes financières :	6 287.29
Opérations d'ordre :	19 538.53

Total	77 325.69

Soit un résultat d'investissement excédentaire de 56 071.08 €

Résultat définitif excédentaire : 116 213.63 euros

Monsieur le Maire se retire.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2014 du service assainissement et le compte de gestion du receveur municipal.

3) Affaires diverses

Monsieur le Maire explique que le Fonds de Solidarité Logement, qui permet d'intervenir financièrement auprès des ménages en difficulté pour l'accès ou le maintien dans le logement, est une compétence du Conseil Général. Pour contribuer à ce fonds, ce dernier sollicite les bailleurs ainsi que les communes et propose une convention sous la forme d'une participation financière de 0.30 € par habitant, soit 566.00 € pour l'année 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention d'adhésion de la commune pour contribuer au Fonds de Solidarité Logement.

- Monsieur le Maire indique qu'une opération de nettoyage des bords de Marne au ra lieu le dimanche 12 avril en association avec le Club Nautique de Meaux, l'association des pêcheurs et la Mairie de Germigny-l'Évêque. Les points de rendez vous sont Place de la Palée pour Germigny et le terrain de foot pour Varreddes à 14 heures.

Séance levée à 21 heures 20